



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Admission publique de cannibalisme économique par les régions ressources Les régions centrales applaudissent la volte-face des régions ressources et demandent au premier ministre d'agir

Lévis, le jeudi 29 novembre 2007 – « Dans leurs déclarations communes d'hier, deux régions ressources viennent de reconnaître, pour la première fois, que les aides fiscales malavisées de Québec engendrent du cannibalisme économique au détriment des régions discriminées. C'est un grand pas en avant. La seule personne qui nous reste à convaincre, c'est le premier ministre, M. Jean Charest ». C'est en ces termes que Jacques Blouin, président de la **Coalition des régions pour l'entraide économique équitable (CREÉE)**, s'est réjoui de la position commune des Conférences régionales des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac St-Jean et de la Côte-Nord annoncée hier pour que cesse entre elles le cannibalisme économique des aides fiscales exclusives accordées au Saguenay pour la Vallée de l'aluminium.

Les propos tenus par les porte-parole des CRÉ sont en effet des plus révélateurs et non équivoques :

À l'effet que les aides fiscales exclusives accordée à une région engendrent du cannibalisme :

- M. Serge Simard, président de la Conférence régionale des élus (CRE) du Saguenay Lac St-Jean : « L'objectif de cette démarche n'est pas de déshabiller Paul pour habiller Jean, c'est de créer des occasions de développement ». En d'autres termes, leur position commune vise à mettre fin au cannibalisme économique que faisait subir le Saguenay à la région de la Côte-Nord.

À l'effet que les aides fiscales exclusives sont en réalité des subventions pour couper les prix:

- « Des travaux au prix coûtant, on ne peut pas faire ça longtemps. Il va falloir développer quelque chose », a rapporté hier le directeur de Fabrication Fransi de Baie-Comeau, Richard Imbeault. Ce dernier a ainsi admis que les crédits d'impôts exclusifs consentis au Saguenay provoquaient des baisses de prix subventionnées forçant son entreprise, en Côte-Nord, à vendre ses produits au prix coûtant, soit exactement la situation que dénonce depuis des années la CREÉE pour l'ensemble des PME manufacturières des régions centrales, dans une foule de secteurs traditionnels.

À l'effet que les aides fiscales exclusives aux régions ressources nuisent aux régions centrales :

- Selon M. Georges-Henri Gagné, président de la Conférence régionale des élus (CRE) de la Côte-Nord : "Les régions centrales ne produisent à peu près pas d'aluminium. Les mesures concernant la Vallée de l'aluminium ne les affectent pas." Il admet donc que les autres secteurs économiques visés par les aides fiscales malavisées de Québec, à savoir les secteurs traditionnels à maturité comme les portes et fenêtres, la transformation du métal et des aliments et les charpentes, sont problématiques, causent de la concurrence déloyale et affectent injustement les économies des régions centrales.

« Cela fait sept ans que les régions dynamiques du Québec endurent une concurrence déloyale subventionnée par Québec. Sept ans que nos PME manufacturières s'appauvrissent à cause d'une politique insensée de cannibalisme économique. Il est temps que le premier ministre, M. Jean Charest, agisse dans ce dossier, lui qui a complètement évacué l'enjeu de son Plan d'action manufacturier », a déclaré M. Blouin.



- 2 -

Pour créer de la vraie richesse, une Charte d'entraide équitable des régions

Issue de la mobilisation grandissante d'entreprises et de groupes victimes des programmes malavisés de Québec et fort de l'appui d'une quarantaine de CLD, SDE et autres groupes économiques, la CREÉE mène plusieurs activités de front pour rallier les Québécois à la vision rassembleuse de l'entraide équitable. Tous les groupes, entreprises, municipalités et particuliers qui souhaitent adhérer à la CREÉE peuvent le faire sur le site Internet de l'organisme, au www.entraideequitable.com.

- 30 -

Source : Guy Leroux, CREÉE
Cell. : (514) 993-1729
Courriel : gleroux@entraideequitable.com